

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2002)
Heft: 5

Artikel: "Faire avec!" : Interview
Autor: Steinmann, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VOTATIONS

«Faire avec!»

Deux votations importantes sur l'énergie ont été perdues le 22 septembre dernier. Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), en commente les résultats et les conséquences.

Monsieur Steinmann, un jour après la votation, il vous est peut-être difficile de nous donner des réponses définitives...

C'est exact. Il faut encore attendre l'analyse Vox et des discussions approfondies. Ensuite seulement, nous déterminerons en connaissance de cause la meilleure manière d'agir.

Un double non, êtes-vous frustré?

Le peuple fait valoir ses droits et déclare: Non, nous ne voulons pas de vos projets! Nous devons faire avec. Notre tâche consiste à observer les majorités au sein du Conseil fédéral, du Parlement et du peuple, à tenter d'informer encore plus clairement la population et à prendre davantage au sérieux les craintes existantes.

La gauche a-t-elle vaincu?

Le rejet de la loi sur le marché de l'électricité (LME) n'est pas un simple non de la gauche, c'est plutôt une réponse conservatrice. En ef-

fet, un grand nombre d'électrices et d'électeurs n'admettent aucun risque au niveau de la desserte électrique, leurs craintes se cristallisent sur la sécurité de l'approvisionnement et ils sont d'accord de payer pour s'en assurer. D'un autre côté, les grandes entreprises tiennent le discours suivant: nous devons être compétitives sur la scène internationale, et nous sommes pénalisées par un courant payé 40 à 50 % plus cher qu'à l'étranger.

Il faudra bien que les petits consommateurs paient pour les rabais consentis aux gros clients, a dit le conseiller fédéral Moritz Leuenberger. A quoi répondent les adversaires de la LME: alors il ne faut pas accorder de rabais...

Je pars du principe qu'il n'est pas possible d'annuler les rabais consentis. A moyen terme, quelqu'un devra bien passer à la caisse, ou alors le réseau sera laissé à l'abandon, faute d'en financer l'entretien.

Les gens ne veulent pas abandonner le réseau...

Je les comprends parfaitement. Toutefois nous ne voulions pas privatiser. Notre message était clair: une société nationale pour l'exploitation du réseau gère les lignes à très haute tension, les autres demeurant, comme par le passé, la propriété des communes ou des cantons. Aujourd'hui, rien n'empêche une société désireuse d'alléger sa charge fiscale de vendre sa part de réseau au plus offrant.

La Suisse est une plaque tournante européenne dans le secteur électrique. Quelles seront les retombées du non pour nous, par rapport à l'Europe?

L'UE a clairement défini les conditions d'un accès équitable au marché de l'électricité: publier les tarifs d'acheminement, permettre le transport du courant et désigner un régulateur. Il sera certainement possible de rediscuter avec l'Union européenne le degré d'ouverture du marché suisse.

L'élaboration d'une nouvelle loi prendra trois ans. Est-ce que rien ne changera d'ici là?

Ce n'est pas exact de dire cela. Il faudrait effectivement trois ans pour se doter d'une nou-

velle loi. Mais il se peut qu'à l'instar de l'Allemagne, nous adoptions plus vite des accords au niveau des associations professionnelles ou entre les branches et les groupes de consommateurs. Et pendant qu'on accorde des rabais aux gros clients, le système en vigueur ne changera pas pour les petits consommateurs. Le tout étant de savoir qui paiera les surcoûts dus aux produits écologiques, comme le courant éolien ou les centrales hydroélectriques, respectueuses de l'environnement.

Des difficultés guettent le courant vert...

On a certainement laissé filer une chance. Nous verrons bien s'il sera possible de former de nouvelles majorités en faveur du courant vert, par exemple dans le cadre de la loi sur l'énergie nucléaire.

Comment procéder?

Nous devons cultiver le dialogue avec tous les partenaires – l'économie, les syndicats, les cantons, les organisations écologistes, les associations de défense des consommateurs – et sonder la meilleure formule pour réunir une majorité. Si nous parvenons à la conclusion qu'une nouvelle loi s'impose, il nous faudra tenter de trouver un nouveau consensus qui rende superflue la voie référendaire. Après tout, il faut parfois s'y prendre à deux fois en Suisse...

A-t-on perdu trop de temps?

Il y a trois ans, le climat était certainement plus propice. Il faut se souvenir des spécificités de notre système politique. Entre le premier rapport d'experts et la votation populaire, il s'est écoulé sept années, qui ont totalement changé la donne. Les apôtres de la libéralisation des années 90 ont été obligés de faire marche arrière.

Vous devriez être doublement frustré, vu que le canton de Nidwald a également rejeté la galerie de sondage au Wellenberg...

... parce que les gens se sont aperçus que, si les forages-tests s'avéraient concluants, le site risquait d'accueillir un dépôt final. Mais je doute que les adversaires du projet prônent tous la sortie du nucléaire et qu'ils acceptent de déboursier le prix nécessaire pour une autre solution en matière d'approvisionnement.

Cette décision marque-t-elle un retour à la case de départ?

Assurément. Tout est à reprendre dès le début.

Qu'entendez-vous par là?

Nous devons trouver un nouvel emplacement – après tout, nous en avons d'autres, comme Olon (VD) ou l'Oberbauenstock (UR). La stratégie dépendra des conditions-cadres inscrites dans la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, et de l'accueil réservé l'année prochaine aux initiatives «Sortir du nucléaire» et «Moratoire-plus».

Double non

Le 22 septembre, 45 % de l'électorat se sont prononcés sur la loi sur le marché de l'électricité, refusée par 1 078 112 voix (52,6 %) contre 971 775 (47,4 %). Le camp du non était principalement Vaud, Jura, Genève, Neuchâtel, le Tessin, Fribourg et le Valais.

La participation au vote a atteint 71,3 % à Nidwald. Quelque 11 112 électrices et électeurs (57,5 %) y ont rejeté la demande de la Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg (GNW) portant sur une galerie de sondage. A titre de comparaison, 52,5 % des électeurs avaient refusé le projet de 1995.